



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 22 février 2023
*Greffe + Travaux_0134 + 8101_Préavis édités
+ Extension réseau d'eau potable La Brayе_dhe*

Préavis No 4/2023

Demande de crédit pour une participation financière au projet d'extension du réseau d'eau potable sur le site de La Brayе

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'approbation de votre autorité pour une participation financière au projet d'extension du réseau d'eau potable entre le hameau de Gérignoz et Pra Perron.

PREAMBULE

Bien que la Commune de Château-d'Oex ne soit pas dans l'obligation légale de fournir l'eau potable ainsi qu'une défense incendie hors des zones à bâtir, la Municipalité souhaite participer à ce projet d'extension du réseau en regard du soutien financier important des diverses instances cantonales (AF et ECA) et privées.

Plusieurs propriétaires de bâtiments agricoles et non agricoles situés dans le secteur dit de « La Brayе » à Château-d'Oex, au « Sud-Ouest » du hameau de Gérignoz, ont manifesté un intérêt à être raccordés en eau potable. En effet, les bâtiments en question sont alimentés par des sources privées qui ne sont pas toujours suffisantes et dont la qualité n'est pas garantie tout au long de l'année. L'année 2018 s'est avérée particulièrement problématique et a déclenché les premières discussions. L'année 2022 a renforcé la conviction qu'une alimentation par le réseau est nécessaire.

Demande de crédit pour une participation financière au projet d'extension du réseau d'eau potable sur le site de La Bray

NATURE ET COÛT DES TRAVAUX

Le principe général du projet est de développer le réseau de La Bray initié en 1997 dans le secteur concerné et de construire un nouveau réservoir en tête de réseau (réservoir de 300 m³). Ce réseau de La Bray sera donc alimenté par le régime des sources supérieures de Château-d'Oex. Le réservoir sera rempli en priorité la nuit, et distribuera l'eau la journée. Une vanne motorisée sera installée dans la future station de traitement de Gérignoz, son ouverture étant commandée par le niveau du futur réservoir.

Le tracé des conduites longe dans la mesure du possible les routes d'accès aux différentes propriétés. Il évite autant que possible les points hauts et bas de façon à limiter les organes de vidange et de sortie d'air. Enfin, les principaux obstacles sont les ruisseaux à franchir à certains endroits. Ces franchissements seront pour la plupart réalisés au moyen de trois forages dirigés.

Quant au hameau de Gérignoz, il est actuellement aussi alimenté depuis la conduite d'adduction haute pression des sources supérieures de Château-d'Oex, en direct via un réducteur de pression. L'opportunité est donc saisie pour que le hameau de Gérignoz soit également raccordé à ce futur réseau de La Bray, en conservant la réduction de pression. Ce principe a pour avantage de faire bénéficier au hameau du volume de réserve incendie qui est actuellement assuré par la liaison avec Rougemont. Cette réalisation permettra de surseoir à la conduite de liaison prévue au plan directeur de la distribution de l'eau entre Gérignoz et le réservoir du Rantez.

L'ensemble des propriétaires fonciers concernés par l'extension du réseau se sont engagés à participer au financement du réseau principal et secondaire. Le maître d'œuvre des travaux est la Confrérie des Eaux du Village de Château-d'Oex qui, à l'issue des travaux, reprendra la gestion et l'entretien du réseau.

Ce projet d'alimentation en eau du secteur de La Bray est attendu depuis longtemps par les exploitants agricoles. Il permet de pallier aux problèmes récurrents de pénurie d'eau qui se présentent de plus en plus fréquemment. De plus, l'opportunité est saisie pour assurer la défense incendie des divers bâtiments concernés. Ainsi, en une seule réalisation, plusieurs objectifs différents pourront être atteints.

Estimation coût des travaux		
Réseau principal & réservoir		1'668'000
Coût total du projet (TTC)		1'668'000
Financement		
Subvention ECA	466'400	
Subventions AF (VD + CH)	513'800	
Participation commune de Château-d'Oex, 5%	82'000	
Participation Confrérie des Eaux du Village de Château-d'Oex	282'000	
Participation des propriétaires privés	323'800	
Financement total (TTC)	1'668'000	

Demande de crédit pour une participation financière au projet d'extension du réseau d'eau potable sur le site de La Brayé

Par ailleurs, « Alpinfra » (Aide aux communes de montagne) a déjà validé une participation forfaitaire de CHF 150'000.00 pour ce projet. Cette contribution viendra en diminution de la part des privés au réseau principal, sachant que ces derniers prennent entièrement à leur charge le réseau secondaire estimé à CHF 136'000.00.

CONCLUSIONS

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 4/2023 du 22 février 2023 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) D'autoriser** la Municipalité à participer financièrement au projet d'extension du réseau d'eau potable sur le site de La Brayé.
- B) D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 82'000.00
- C) De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours si nécessaire.
- D) D'amortir :**
 - o L'investissement net de CHF 82'000.00 sur une période de 10 ans, à raison d'environ CHF 8'200.00 par an, la première fois au budget qui suit l'achèvement des travaux.
 - o A ce montant s'ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l'ordre de CHF 1'230.00 au taux moyen actuel de 1.5%.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 22 février 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Sophie Matthey

**Annexe à consulter sur le site chateaudoex-admin.ch. Cliquer ensuite sur les onglets :
Politique – Conseil communal – Séances/documents – Séance du 30 mars 2023 :
- Plan.**